

Paris, le 16 juillet 2020

Madame la Ministre,

Chère Roselyne,

Permettez-moi de vous partager ma très vive inquiétude concernant le devenir de la cité-jardin de la Butte Rouge à Châtenay-Malabry (92).

La cité-jardin de la Butte Rouge, inscrite à l'inventaire général du patrimoine culturel du XXème siècle, constituée de 3800 logements répartis dans un écrin de verdure de 70 hectares, risque d'être prochainement démolie.

Monsieur Georges SIFFREDI, réélu maire de Châtenay-Malabry et nouveau président du département des Hauts de Seine, s'est opposé fortement à toute mesure de protection de la cité-jardin et le préfet serait prêt à signer les permis de démolir votés en novembre dernier par Haut de Bièvre Habitat, société anonyme propriétaire de la Butte Rouge.

J'ai déjà alerté de cette menace vos prédécesseurs, Françoise NYSSSEN et Franck RIESTER, dès juin 2018. Ils avaient envisagé le classement de la cité-jardin en site patrimonial remarquable, comme proposé par l'Architecte de Bâtiments de France, car ils étaient très attentifs à ce que le caractère exceptionnel de ce modèle de cité jardin enseigné dans les écoles d'architecture et de paysage soit préservé.

Dans cette continuité, votre ministère avait envoyé un courrier à l'association de défense du patrimoine local, où il affirmait engager une étude de délimitation d'un site patrimonial remarquable sur ce quartier.

Toutefois, il y a désormais une vraie urgence car la démolition est imminente. Votre intervention est indispensable pour que ce projet, qui morcèlerait et dénaturerait ce lieu exceptionnel, n'aboutisse pas.

C'est pourquoi je vous conjure de vous y opposer, afin que cette belle cité, qui a traversé le XXème siècle sans encombre, puisse vivre encore pour les générations futures.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Je vous embrasse,
Jack*